

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 10556

Numéro SIREN : 632 013 843

Nom ou dénomination : GRANT THORNTON

Ce dépôt a été enregistré le 26/04/2018 sous le numéro de dépôt 11297



Ledouble

S.A. GRANT THORNTON

29, rue du Pont - 92200 Neuilly sur Seine

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2017

Ledouble SAS - 8, rue Halévy - 75009 PARIS
Tél. 01 43 12 84 85 - E-mail info@ledouble.fr

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

Inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables et à la Compagnie des commissaires aux comptes de Paris

Société par actions simplifiée au capital de 514 400 €

RCS PARIS B 392 702 023 - TVA Intracommunautaire FR 50 392 702 023



Aux Actionnaires,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SA GRANT THORNTON relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

2.1 Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les créances clients, inscrites pour un solde net de 49 255 milliers d'euros au bilan au 30 septembre 2017, constituent un poste significatif du bilan. Comme indiqué en paragraphe « Créances » de l'annexe, elles sont évaluées pour leur valeur nominale et ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nous avons revu les modalités de dépréciation de ces créances. Nos travaux ont consisté à nous assurer du bien-fondé des valeurs nettes comptables retenues, eu égard aux perspectives de recouvrement qui nous ont été communiquées par la direction, aux apurements constatés postérieurement à la clôture et aux réponses obtenues de nos demandes de confirmation de soldes auprès des clients. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Le chiffre d'affaires, inscrit au compte de résultat, pour un montant de 142 649 milliers d'euros, constitue un poste significatif du compte de résultat au 30 septembre 2017.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nous nous sommes assurés de la correcte application du principe de séparation des exercices sur cet agrégat. Nos travaux ont consisté à examiner par sondages, les taux de boni/mali constatés, les factures à établir, les produits constatés d'avance et le millésime des missions, à partir des informations communiquées par la direction. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 8 mars 2018

LEDOUBLE SAS



Laure COUTELLE

Annexe : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2017	Net 30/09/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement	16 000	16 000		
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	1 213 167	680 544	532 623	133 415
Fonds commercial (1)	39 342 300		39 342 300	24 505 270
Autres immobilisations incorporelles	1 397 609	350 615	1 046 994	73 167
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	17 836	17 645	191	1 380
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	15 360 309	5 331 800	10 028 509	1 329 620
Immobilisations corporelles en cours	327 662		327 662	5 718 929
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	6 217 656		6 217 656	15 746 704
Créances rattachées aux participations	39 165		39 165	600
Autres titres immobilisés	1 828		1 828	
Prêts	395 289		395 289	481 589
Autres immobilisations financières	449 619		449 619	438 907
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	64 778 440	6 396 605	58 381 836	48 429 580
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	432 244		432 244	336 007
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	53 095 894	3 840 979	49 254 915	44 163 376
Autres créances	8 723 228		8 723 228	6 907 116
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	488 562		488 562	762
Disponibilités	2 220 173		2 220 173	2 160 220
Charges constatées d'avance (3)	2 213 843		2 213 843	3 087 905
TOTAL ACTIF CIRCULANT	67 173 944	3 840 979	63 332 965	56 655 385
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	71 123		71 123	13 461
TOTAL GENERAL	132 023 508	10 237 584	121 785 925	105 098 426
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			16 524	50 673
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/09/2017	30/09/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 297 184	2 297 184
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	8 770 694	8 770 694
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	229 718	229 718
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	13 683 052	13 242 655
Report à nouveau	-14 850	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 106 898	1 940 745
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	8 089	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	27 080 785	26 480 996
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	1 402 472	2 405 227
Provisions pour charges	2 614 279	2 517 895
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	4 016 751	4 923 122
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	20 782 550	9 919 842
Emprunts et dettes financières diverses (3)	18 654 747	19 170 789
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	41 078	44 923
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 405 506	14 037 931
Dettes fiscales et sociales	23 394 700	22 827 737
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	662 000	662 000
Autres dettes	1 357 641	610 989
Produits constatés d'avance (1)	7 390 011	6 418 672
TOTAL DETTES	90 688 232	73 692 885
Ecarts de conversion passif	157	1 424
TOTAL GENERAL	121 785 925	105 098 426
(1) Dont à plus d'un an (a)	15 447 284	6 480 931
(1) Dont à moins d'un an (a)	75 199 870	67 167 031
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	5 103 375	1 162 222
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

	30/09/2017	30/09/2016
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	142 649 279	136 132 709
Chiffre d'affaires net	142 649 279	136 132 709
<i>Dont à l'exportation</i>	7 103 028	5 222 238
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	11 681 661	8 629 548
Autres produits	1 096 565	16 619
Total I	155 427 506	144 778 876
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	46 924 120	44 235 519
Impôts, taxes et versements assimilés	3 302 839	2 942 539
Salaires et traitements	68 752 001	64 512 281
Charges sociales	29 070 173	26 571 262
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 403 308	539 693
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	1 615 362	1 695 854
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	869 132	2 074 461
Autres charges	1 664 566	983 728
Total II	153 601 500	143 555 335
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 826 006	1 223 541
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	202 794	1 462 913
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	17 076	17 032
Autres intérêts et produits assimilés (3)	9 692	15 056
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	27 188	212 109
Différences positives de change	20 155	15 648
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	379	5 939
Total V	277 284	1 728 698
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	71 123	13 461
Intérêts et charges assimilées (4)	286 309	223 954
Différences négatives de change	28 465	33 294
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	385 898	270 710
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-108 614	1 457 988
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 717 392	2 681 529

Compte de résultat (suite)

	30/09/2017	30/09/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	48 797	47 502
Sur opérations en capital	3 613 024	342 338
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	378 895	
Total produits exceptionnels (VII)	4 040 716	389 840
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	776 412	29 158
Sur opérations en capital	1 730 396	344 815
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	376 097	380 585
Total charges exceptionnelles (VIII)	2 882 906	754 558
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	1 157 811	-364 718
Participation des salariés aux résultats (IX)	372 472	266 099
Impôts sur les bénéfices (X)	395 832	109 967
Total des produits (I+III+V+VII)	159 745 505	146 897 414
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	157 638 607	144 956 669
BENEFICE OU PERTE	2 106 898	1 940 745
<i>(a) Y compris :</i>		
- <i>Redevances de crédit-bail mobilier</i>	184 312	101 691
- <i>Redevances de crédit-bail immobilier</i>		
(1) <i>Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>	-970 421	
(2) <i>Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>		
(3) <i>Dont produits concernant les entités liées</i>	208 067	1 472 678
(4) <i>Dont intérêts concernant les entités liées</i>	47 870	46 756

Faits caractéristiques

Au cours de l'exercice notre société a pris part à une simplification de l'organisation juridique du groupe qui vise à le mettre en adéquation avec la réalité économique.

Cette restructuration a permis d'optimiser les coûts administratifs sans réduction d'effectif.

Sur le plan opérationnel, la restructuration s'est opérée de la manière suivante :

- Acquisition des titres Groupe Tuillet détenus antérieurement par Grant Thornton & Associés en mai 2017.

- Cession de titres :

- o Grant Thornton Risk Management renommée Grant Thornton Conseil à Grant Thornton & Associés en juillet 2017
- o Grant Thornton IT Risk Services Grant Thornton Reporting Consolidation à Grant Thornton Conseil en juillet 2017

- Transmission Universelle de Patrimoine :

- o ADG International
- o AACE
- o Groupe Tuillet
- o Grant Thornton Expertise et Conseil
- o Codisconseils

Le tableau ci-dessous synthétise les traitements retenus pour ces opérations dans les comptes sociaux :

Sociétés	Date de l'opération	Mont de confusion	Traitement comptable
ADG International	30/06/2017	3 337 701	Bilan - Fonds de commerce
AACE	31/07/2017	2 045 886	Bilan - Fonds de commerce
Groupe Tuillet	31/07/2017	5 628 414	Bilan - Fonds de commerce
Grant Thornton Expertise et Conseil	30/09/2017	463 448	Bilan - Fonds de commerce
Codisconseils	30/09/2017	183 683	Bilan - Fonds de commerce

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA GRANT THORNTON

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017, dont le total est de 121 785 925 Euro

et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 106 898 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Fonds commercial

Sa valorisation fait l'objet d'un suivi. En cas de dépréciation durable, il est procédé à la constitution d'une provision pour dépréciation.

Ce poste comprend également le mali de fusion qui représente l'écart négatif entre l'actif net reçu de la société et la valeur comptable de la participation.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Logiciels : 1 à 5 ans
- * Constructions : 15 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 20 ans
- * Autres immobilisations incorporelles : 3 à 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 6 ans
- * Matériel de bureau : 1 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 4 ans
- * Mobilier : 1 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Créances

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale. Elles ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Provisions

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement ANC n° 2014-03, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

Elles comprennent notamment les indemnités estimées par l'entreprise et ses conseils, au titre des litiges, contentieux et actions de réclamation de la part des tiers.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Engagement de retraite

Le montant des engagements au titre de l'indemnité de départ à la retraite fait l'objet d'une provision pour charges le cas échéant sous déduction des sommes versées à un fonds collectif de réserve.

Le calcul du montant des engagements prend en compte :

- Les droits acquis par chaque salarié à la clôture de l'exercice considéré,
- L'éventualité d'un départ à la retraite à 63 ans,
- La table de mortalité INSEE 2007/2009,
- Un taux de turn over déterminé par tranche d'âge,
- La probabilité pour chaque salarié d'atteindre l'âge de la retraite.

Ce calcul fait l'objet d'une actualisation au taux de 1.75%.

Règles et méthodes comptables**Crédit d'impôt compétitivité et emploi**

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice a été porté au crédit du compte 64790000 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation.

La créance de CICE définitive au titre de l'année civile 2016 d'un montant de 1 301 591 est imputée sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice

alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

Les titres de participations sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition ou d'apport.

Une provision pour dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'usage est inférieure au coût d'acquisition.

A la clôture de chaque exercice, la valeur d'usage de chaque ligne de titres est appréciée sur la base :

- Des capitaux propres, des résultats de la filiale et de ses perspectives d'avenir ;
- De multiples de chiffre d'affaires.

Changement de méthode

Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre à l'exception du point ci-après

Les engagements en matière de retraite de la société Groupe Tuillet étaient tenus hors bilan, à la différence de Grant Thornton.

Suite à la transmission universelle de patrimoine de la société Groupe Tuillet, nous avons comptabilisé les engagements du 30/09/2016 en contrepartie du report à nouveau.

Note sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A Nouveau Grant Thornton	Apports - TUP ADG 30/06/2017	Apports - TUP Groupe Tuillet 31/07/2017	Apports - TUP AACE 31/07/2017	Apports - TUP Codisconseils 30/09/2017	Apports - TUP GT EC 30/09/2017	Acquisitions et virements de poste à poste	Sorties	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	25 570 681	1 582 468	121 865		1 145 160	294 422	13 292 071	37 590	41 969 077
- Site Internet	16 000								16 000
- Logiciels	749 411		28 317		1 424	38 536	433 070	37 590	1 213 168
- Fonds commercial	24 505 270	1 582 468	93 548		1 143 736	255 880	11 761 392		39 342 300
- Autres Immobilisations incorporelles	300 000						1 097 609		1 397 609
Immobilisations corporelles	13 138 180		558 223		256 857	5 761	4 681 921	2 935 133	15 705 809
- Constructions	17 836								17 836
- Agencements	4 984 377		515 341		173 691		6 736 588	2 388 156	10 041 841
- Matériel de transport	55 588							8 399	47 190
- Matériel de bur., et infor. & Mobilier	2 361 448		42 882		83 166	5 761	2 952 402	174 380	5 271 278
- Immobilisations en cours	5 718 930						-5 007 069	384 198	327 663
Immobilisations financières	16 681 528	266 815	7 000 237	1 281	2 036	450	58 434	16 907 222	7 103 559
- Autres participations	15 761 031	266 815	7 000 237				39 211	16 810 472	6 256 822
- Autres titres immobilisés				1 281	547				1 828
- Autres Immobilisations financières	920 496				1 489	450	19 223	96 750	844 908
Total des Immobilisations	55 390 389	1 849 283	7 680 325	1 281	1 404 053	300 633	18 032 428	19 879 945	64 778 445

Fonds commercial

	30/09/2017
- Eléments achetés	1 233 094
- Eléments reçus en apport	38 109 206
Total du Fonds Commercial	39 342 300

Tableau des amortissements

	A Nouveau	Apports - TUP ADG 30/06/2017	Apports - TUP Groupe Tuillet 31/07/2017	Apports - TUP AACE 31/07/2017	Apports - TUP Codisconseils 30/09/2017	Apports - TUP GT EC 30/09/2017	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Amort. Immobilisations incorporelles	858 830		26 622		1 379	38 536	159 383	37 590	1 047 160
- Site Internet	16 000								16 000
- Logiciels	615 996		26 622		1 379	38 536	35 601	37 590	660 544
- Autres Immobilisations incorporelles	226 833						123 782		350 615
Amort. Immobilisations corporelles	6 088 250		324 493		234 689	3 703	1 620 021	2 921 711	5 249 445
- Constructions	16 458						1 189		17 645
- Agencements	4 047 216		286 301		159 011		1 288 712	2 745 389	3 015 850
- Matériel de transport	55 588							8 399	47 190
- Matériel de bur., et infor. & Mobilier	1 968 989		38 192		75 678	3 703	350 120	167 923	2 268 756
Total des Amortissements	6 947 080		351 115		236 068	42 239	1 779 404	2 959 301	6 396 604

Note sur le bilan

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 64 917 038 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	884 073	16 524	867 549
- Créances rattachées à des participations	39 165		39 165
- Prêts	395 289	16 524	378 765
- Autres	449 619		449 619
Créances de l'actif circulant	64 032 965	64 032 965	
- Créances Clients et Comptes rattachés	53 095 894	53 095 894	
- Autres	8 723 228	8 723 228	
- Capital souscrit - appelé, non versé			
- Charges constatées d'avance	2 213 843	2 213 843	
Total des Créances	64 917 038	64 049 489	867 549
- Prêts accordés en cours d'exercice	10 450		
- Prêts récupérés en cours d'exercice	96 750		
- Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Produits à recevoir

	Montant
Fae - Clients	9 090 803
Fae - Groupe	2 855 978
Aar - Groupe	10 152
Aar - Fournisseurs	686 197
Indemnités IJSS à régulariser	114 521
Indemnités IJ prévoyance à régulariser	107 763
Autres - personnel produits à recevoir	25 606
Etat - CICE	1 230 368
Intérêts courus	1 827
Autres - produits à recevoir	5 098
Total des Produits à Recevoir	15 028 313

Note sur le bilan

Capitaux propres*Composition du capital social*

Capital social d'un montant de 2 297 184 Euro décomposé en 143 574 titres d'une valeur nominale de 16 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
- Titres composant le capital social au début de l'exercice	143 574	16
- Titres émis pendant l'exercice		
- Titres remboursés pendant l'exercice		
- Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	143 574	16

Variation des capitaux propres

- Capitaux propres à l'ouverture	26 480 996
- Dividendes distribués	1 500 348
- Reprise sur AN (Retraite Groupe Tulliet)	14 850
- Amortissement dérogatoire	8 098
- Résultat de l'exercice	2 106 898
- Capitaux propres à la clôture	27 080 785

Note sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	A Nouveau Grant Thornton	Apports - TUP ADG 30/06/2017	Apports - TUP AACE 31/07/2017	Apports - TUP Codisconseils 30/09/2017	Apports - TUP GT EC 30/09/2017	Imputation sur RAN - Suite TUP Groupe Tuillet (*)	Dotations	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Fin d'exercice
Provisions réglementées		8 089								8 089
- Amortissements dérogatoires		8 089								8 089
Provisions pour risques et charges	4 922 121	40 000		60 620	9 118	14 850	940 255	1 606 902	364 311	4 016 751
- Risques et Charges	2 391 766	40 000					305 846	1 347 125	149 138	1 331 349
- Retraite	2 517 895			60 620	9 118	14 850	473 286	246 317	215 173	2 614 270
- Pertes de change	13 460						71 123	13 460	NA	71 123
Autres provisions pour dépréciation	4 685 412	190 829	31 290	3 859	66 383		1 615 362	1 267 574	1 484 581	3 840 979
- Immobilisations financières	13 727							13 727	NA	0
- Comptes clients	4 630 023	190 829	31 290	3 859	66 383		1 615 362	1 213 847	1 482 619	3 840 979
- Autres	41 662							40 000	1 662	0
Total des Provisions	9 608 533	238 918	31 290	64 479	75 501	14 850	2 555 617	2 874 476	1 848 892	7 865 819

(*) cf page 12 changement de méthode

Note sur le bilan

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 90 647 155 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
- Emprunts obligataires convertibles (*)				
- Autres emprunts obligataires (*)				
- Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	5 103 375	5 103 375		
- à plus de 1 an à l'origine	15 679 175	3 769 802	10 498 981	1 410 382
- Emprunts et dettes financières divers (*)	611 646	523 748	87 898	
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 405 506	14 955 493	3 450 013	
- Dettes fiscales et sociales	23 394 700	23 394 700		
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	662 000	662 000		
- Autres dettes (**)	19 400 742	19 400 742		
- Produits constatés d'avance	7 390 011	7 390 011		
Total des Dettes	90 647 155	75 199 871	14 036 902	1 410 382
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice :	9 924 390			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	3 007 263			
(**) Dont envers Groupe et associés :	6 471 075			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
- Emprunts obligataires convertibles			
- Autres emprunts obligataires			
- Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	535 714	1 500 000	1 500 000
- Emprunts et dettes divers			
- Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
- Dettes fiscales et sociales			
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
- Autres dettes			
Total des Sûretés	535 714	1 500 000	1 500 000

Charges à payer

	Montant
Aae Clients	95 670
Aae Groupe	689 844
Cap - Fournisseurs	182 514
Charges sociales à payer	22 529
Charges sociales sur provisions	2 572 987
Effort construction	412 322
Etat - Autres charges à payer	14 421
Etat - CET	68 646
Etat - Organic	162 414
FNP Fournisseurs	6 454 791
FNP Groupe	1 416 144
Formation continue	408 959
Intérêts courus	55 510
Intérêts sur participation	6 354
Participation	379 272
Provisions personnel charges à payer	2 420 305
Provisions personnel charges à payer 13ème mois	8 431
Provisions personnel charges à payer CP	2 772 083
Provisions personnel charges à payer RTT	373 993
Taxe d'apprentissage	262 493
Taxe handicapés	168 144
Total des Charges à Payer	18 946 839

Note sur le bilan

Autres informations

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
- Charges constatées d'avance	2 213 843
Total des Charges Constatées d'Avance	2 213 843

Produits constatés d'avance

	Montant
- Produits constatés d'avance	7 390 011
Total des Produits Constatés d'Avance	7 390 011

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	131 475 470	6 737 963	138 213 432
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	4 070 782	365 065	4 435 847
TOTAL	135 546 251	7 103 028	142 649 279

Charges et produits d'exploitation et financiers**Rémunération des commissaires aux comptes****Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 55 500 Euro

Honoraire des autres services : 0 Euro

Résultat financier

	30/09/2017	30/09/2016
Produits financiers de participation	202 794	1 462 913
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	17 076	17 032
Autres intérêts et produits assimilés	9 692	15 056
Reprises sur provisions et transferts de charge	27 188	212 109
Différences positives de change	20 155	15 648
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	379	5 939
Total des produits financiers	277 284	1 728 698
Dotations financières aux amortissements et provisions	71 123	13 461
Intérêts et charges assimilées	286 309	223 954
Différences négatives de change	28 465	33 294
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	385 898	270 710
Résultat financier	-108 614	1 457 988

Notes sur le compte de résultat

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79100000 - Transf. de charges d'exploitation	3 273	
79101000 - Transf. charges de personnel	8 097	
79101100 - Avantage en nature et réintégration	9 524	
79102000 - Transf. de charge rbt assurance	6 654	
79102100 - Remb. assurances serv généraux	535	
79150100 - Refact. formation france	162 199	
79150200 - Refact. frais personnel	99 419	
79150300 - Refact frais déplacement	465	
79150400 - Refact. locaux	1 403 106	
79150500 - Refact. informatique	296 205	
79150700 - Refact. communication	159 122	
79150900 - Refact. cotisations	451 733	
79151200 - Refact. prestations administratives	2 589 360	
79152200 - Refact. prestation export	936 442	
79152300 - Refact. personnel export	36 378	
79152700 - Refact. charges locatives	712 795	
79152800 - Refact.cotisations gti dom tom	2 952	
79152900 - Refact. prestations dom tom	108 884	
	6 987 142	
Total	6 987 142	

Charges et Produits exceptionnels**Résultat exceptionnel****Résultat exceptionnel**

	30/09/2017	30/09/2016
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	48 797	47 502
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 613 024	342 338
Reprises sur provisions et transferts de charge	378 895	
Total des produits exceptionnels	4 040 716	389 840
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (*)	776 412	29 158
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 730 396	344 815
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	376 097	380 585
Total des charges exceptionnelles	2 882 906	754 558
Résultat exceptionnel	1 157 811	-364 718

(*) Dont indemnités de départ des anciens locaux

Notes sur le compte de résultat

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	47 401	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	729 012	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	1 730 396	
Amortissements des immobilisations	376 097	
Rentrées sur créances amorties		18 554
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		30 242
Produits des cessions d'éléments d'actif		3 585 024
Autres produits		28 000
Autres provisions réglementées sur immobilisations		377 233
Provisions pour dépréciation		1 662
TOTAL	2 882 906	4 040 716

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	2 106 898
+ Impôts sur les bénéfices	395 285
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	547
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	2 502 730
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	2 502 730

Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Résultat après impôt
+ Résultat courant	1 717 392	-291 678	2 009 070
+ Résultat exceptionnel	1 157 811	401 703	756 107
- Participations des salariés	372 472		372 472
+ Crédit d'impôt et régularisation d'IS		285 807	
Résultat comptable	2 502 730	395 832	2 106 898

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	
Liés à d'autres éléments	
<i>Organic</i>	160 726
<i>Participation</i>	372 472
<i>Ecart de change latent</i>	71 123
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	604 321
C. Déficit reportables	
D. Moins-values à long terme	
Montant de la dette future d'impôt	201 440
(A - B - C - D) * 33 1/3 %	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2002, la société SA GRANT THORNTON est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS GRANT THORNTON & ASSOCIES, 29 rue du Pont 92200 NEUILLY SUR SEINE.

La société Grant Thornton & Associés est la tête de groupe d'intégration fiscale.

Le groupe fiscal est composé pour l'exercice 2016/2017 de :

- Grant Thornton & Associés
- Grant Thornton
- Grant Thornton Conseil
- GT Performance
- Grant Thornton Executive
- IGEC
- Grant Thornton Corporate Finance
- Tuillet Audit
- AEG Finances

Selon la convention, le bénéfice d'impôt lié à l'intégration fiscale (correspondant à la différence entre l'impôt payé par le groupe et la somme des impôts individuels) est imputable à la société Grant Thornton & Associés, société tête de groupe. Une économie d'impôt peut être constatée grâce aux déficits transmis par les filiales déficitaires.

L'impôt se présente comme suit :

Impôt sur les sociétés du groupe fiscal au titre de l'exercice : 884 556 euros

Intégration fiscale - produit : 8 150 euros

Impôt de Grant Thornton en l'absence d'intégration fiscale : 395 285 euros (dont crédit d'impôts : 150 012 euros)

Grant Thornton : pas de déficit reportable.

Liste des filiales

Nom	Capital - Nombre d'actions	Nombre de titres détenus	Valeur brute des titres Inscrits à l'actif	Provision pour dépréciation	Valeur nette des titres Inscrits à l'actif	% détenu	Montant des capitaux propres	Résultat du dernier exercice clos	Chiffre d'affaires	Dividendes total distribués par les filiales	Date de clôture	Dividendes reçus par GT des filiales
IGEC	46 000 1 000 Actions	991	981 921		981 921	99,10%	1 066 369	98 221			30/09/2017	
CARIB AUDIT CONSEIL	10 000 1 000 Actions	1 000	266 495		266 495	100,00%	171 207	2 792	192 123		30/09/2017	
TUILLET AUDIT	429 080 21 454 Actions	21 449	4 339 100		4 339 100	99,98%	810 293	540 101	8 599 354		30/09/2017	
TITRES BP (TUP ADG 2017)	NC	NC	320									
GPO LIMITED	10 000 MUR 100 Actions	100	256		256	100,00%	233 924	61 281	1 697 540		30/09/2017	
FPO Ltd	3 000 MXN 3 000 Actions	2 999	171 €		171 €	99,967%	211 593 MXN	229 548 MXN	6 735 234 MXN		31/12/2016	
SCI HERMES III LYON	299 410 1 964 Actions	412	3 966		3 966	20,98%	297 659	-1 752			31/12/2016	
SCI HERACLES IV	224 558 1 473 Actions	309	3 902		3 902	20,98%	222 246	-2 312			31/12/2016	
SCI DUTILLEUL	1 769 500 86 475 Actions	10 000	200 000		200 000	11,56%	2 474 045	205 913	602 246		31/12/2016	
SCI FLANDRES - ARTOIS	380 665 2 497 Actions	400	60 980		60 980	16,02%	354 658	-26 204	41 644		31/12/2016	
BLENDEKA SAINT- OMER	1 400 000 14 000 Actions	3 000	300 000		300 000	21,43%	1 154 871	35 254	232 737		31/12/2016	
SCI ORLEANS CENTRE	1 000 000 10 000 Actions	1 500	10 500		10 500	15,00%	996 497	37 627	162 300		31/12/2016	
SCI DECHY FLANDRES	500 000 50 000 Actions	5 000	50 000		50 000	10,00%	505 313	23 000	71 187		31/12/2016	
SOPROLIB (TUP PMEA 2011)	NC	NC	46		46							

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 1245 personnes dont 21 apprentis.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	711	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	534	
Ouvriers		
Total	1 245	

Compte Personnel de Formation

Depuis le 1er janvier 2015, le droit individuel à la formation (DIF) a disparu pour être remplacé par le CPF ; les heures DIF acquises et non utilisées au 31/12/2014 peuvent l'être pendant les 6 années suivantes, dans le cadre du Compte Personnel de Formation (CPF).

Les grands principes du CPF sont les suivants :

- Il s'agit d'un droit universel d'évolution professionnelle attaché à la personne tout au long de sa vie active et jusqu'à la retraite.
- Il est alimenté à raison de 24 heures par an (si temps complet) jusqu'à l'acquisition de 120 heures, puis de 12 heures par an, dans la limite d'un plafond total de 150 heures.
- Les formations éligibles au CPF doivent être qualifiantes et donner lieu à une certification professionnelle ou à une qualification reconnue. Leur liste peut être consultée sur www.moncompteformation.gouv.fr ; les formations permettant d'acquérir le « Socle de connaissances et de compétences » et l'accompagnement à la VAE sont également éligibles au CPF.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi (CICE)

La société a opté pour le traitement comptable suivant en matière de CICE.

Le CICE est comptabilisé en compte 64790000 conformément à l'avis ANC et représente un impact de 1 543 492 euros.

Conformément aux recommandations législatives, le CICE est principalement destiné au financement de la compétitivité de l'entité :

- investissements sur des projets méthodologiques métiers et sur la refonte du système d'information,
- extension de l'offre de formation,
- optimisation du besoin en fond de roulement.

Autres informations

Informations sur les dirigeants**Rémunérations allouées aux membres des organes de direction**

Cette information n'est pas communiquée car cela conduirait à indiquer les rémunérations individuelles.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : GRANT THORNTON ET ASSOCIES

Forme : SAS

Siren : 440 726 289

Au capital de : 25 530 650 Euro

Adresse du siège social au 30/09/2017 :

29 rue du Pont

92200 Neuilly sur seine

Engagements financiers**Engagements donnés**

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
<i>Cautions bancaires</i>	2 921 230
Avals et cautions	2 921 230
Engagement à l'égard des Associés	2 515 510
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Location longue durée matériel informatique et bureautique</i>	1 633 891
<i>Nantissement Fonds de Commerce</i>	1 500 000
Autres engagements donnés	3 133 891
Total	8 570 631
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	100 000
Engagements assortis de suretés réelles	1 500 000

Engagements reçus

	Montant en Euro
Plafonds des découverts autorisés	
<i>Dépôts et cautionnements</i>	76 902
Avals et cautions	76 902
Autres engagements reçus	
Total	76 902
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

GRANT THORNTON
Société Anonyme à conseil d'administration
d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Au capital de 2 297 184 €
Dont le siège social est 29 rue du Pont 92200 Neuilly sur Seine
632 013 843 RCS NANTERRE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 MARS 2018
Résolution d'affectation du résultat

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 2 106 898,03 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice **2 106 898,03 €**

.En apurement du compte « Report à Nouveau » *14 850,00 €*
(le RAN débiteur correspondant à un retraitement
à l'ouverture lié au changement de comptabilisation des IDR)

.A titre de dividendes aux actionnaires *1 119 877,20 €*
Soit un dividende de 7,80 € par action
Le solde, au poste autre réserves *972 170,83 €*

[...]

Cette résolution a été adoptée.

Certifiée conforme

Daniel Kurkdjian
Président Directeur Général



